



Communiqué de presse de la section syndicale Sud de l'Insee Direction générale (Paris)

Management toxique et autoritaire, Répression syndicale à l'Insee

Depuis bientôt deux ans, les incidents managériaux se multiplient au sein de l'Insee, du fait de méthodes autoritaires et brutales dont fait usage la direction en général, et la secrétaire générale en particulier. Pourtant garante de l'organisation du travail et de la prévention, la secrétaire générale Karine Berger fait montre d'un management agressif qui tend à contaminer de nombreuses unités de travail, même si heureusement tous les services ne sont pas (encore) touchés.

A la direction générale, un militant syndical de Sud est suspendu depuis novembre 2024. Normalement une telle mesure ne se justifie que pour une faute lourde de l'agent, et/ou pour des risques nécessitant son « exfiltration » d'urgence des locaux où il travaille. Or il n'y a rien de tout cela. Le premier grief invoqué est grotesque : sa photo sur l'annuaire interne le représente avec une capuche et un cache-col noirs. Il n'en faut pas moins à la secrétaire générale pour y voir une marque « d'extrémisme » et « d'incitation à l'action violente » (sic). Qu'importe si cet avatar était visible par tous les agents de l'Insee depuis déjà des mois, sans pour autant que quiconque ni la hiérarchie n'y trouve rien à redire. Quant au second grief invoqué, il porte sur des assertions selon lesquelles il aurait déposé au sein des locaux de l'Insee une coupure de presse traitant de la nouvelle question prévue au recensement de la population.

Depuis, sa suspension a été reconduite, dans des conditions douteuses. Fin mars 2025, et sans qu'il ne lui soit expliqué clairement pourquoi, il est sommé de se présenter au travail sous peine d'être en « faute ». Venu sur place, il est interdit d'entrer, et on lui signifie séance tenante un nouvel arrêté de suspension. Cette façon de faire, extrêmement violente par son opacité, porte atteinte à la dignité et à la santé de notre collègue. Au travers de ce genre de maltraitances, le but est clairement de le faire craquer et de le pousser à la faute.

Alors qu'une CAP disciplinaire était convoquée le 29 avril, celle-ci a refusé toutes les sanctions proposées par la direction : d'abord 6 mois ferme d'exclusion sans salaire, puis 6 mois dont 3 mois avec sursis. A chaque fois, l'ensemble des élus syndicaux de la CAP s'y sont opposés.

Nous demandons à la direction de l'Insee de ne pas s'entêter : notre collègue ne doit pas être exclu et sa suspension doit être immédiatement levée.

La répression qui touche notre collègue s'inscrit dans un contexte plus général de répression. **A Toulouse par exemple, un chef de service a été démis de ses fonctions** parce qu'il avait osé défendre le point de vue de ses agents sur l'identification des risques professionnels, ce qui a déclenché une mobilisation très importante des agents de la Direction régionale

<https://www.ladepeche.fr/2024/12/18/a-toulouse-les-agents-de-linsee-denoncent-les-derives-autoritaires-de-leur-direction-12399665.php>).

A la direction générale, les nouvelles méthodes impulsées par la Secrétaire générale conduisent à un climat délétère. **En avril 2024, un collègue de la direction générale a été violemment pris à partie par la secrétaire générale dans le hall d'accueil, laquelle lui crie devant plusieurs dizaines de témoins : « Tu es viré ! ».** Pour l'agent ainsi visé, cet incident aura entraîné un arrêt de travail. Suite à cet épisode que le directeur général s'empressera de minimiser (y compris en refusant de reconnaître le caractère d'accident du travail à cet arrêt de travail), les organisations syndicales ont décidé de lancer un appel à témoignages. En ressortent quantité de récits faisant état de violences verbales, d'actes de mépris, de menaces, de changements de postes brutaux, et de refus de mutations dans lequel le secrétariat général vient s'immiscer.

En mai 2024, une intersyndicale, inédite à l'Insee (<https://www.cgтинsee.org/personnels-82/gestion-rh-sirhius-reglements-interieurs/article/non-au-management-agressif-le-tract-cgt-cfdt-cfe-cgc-sud-fo>) a demandé un audit externe sur les pratiques managériales au sein du secrétariat général et du haut encadrement de l'institut. Après avoir tergiversé durant tout l'été, le directeur général a refusé explicitement cette demande en septembre. Malgré une convocation à Bercy, ni lui ni la secrétaire générale n'ont daigné expliquer ce refus aux agents de l'Insee.

Lors de la principale réunion de dialogue social portant sur un événement très grave survenu à la DG, les manœuvres d'obstruction, l'autoritarisme et le mépris affichés par la secrétaire générale afin d'éluder le sujet furent tels que la réunion dut être interrompue. Cet épisode aura même entraîné un arrêt de travail pour une collègue mandatée syndicalement.

Lors de la mobilisation contre la réforme des retraites du printemps 2023, la secrétaire générale avait interdit une conférence de presse organisée par le comité de mobilisation des agents de la DG. Elle avait même sommé les agents de la DG de ne pas s'y rendre. Lors de la grève survenue au service informatique du recensement, elle avait refusé tout échange. En mars 2024 elle récidiva en empêchant la tenue – fait sans précédent – d'une heure d'information syndicale (HMI) en lien avec les demandes de syndicats palestiniens, alors même qu'une telle décision ne relève pas de ses attributions. Cette interdiction a été renouvelée en avril 2025 pour une nouvelle HMI sur la Palestine.

En usant de telles méthodes, la direction de l'Insee a d'ores et déjà franchi de trop nombreuses lignes rouges. Les fonctions qui sont les siennes ne lui donnent pas tous les droits. Ses missions lui imposent aussi certains devoirs.

Nous sommes désormais amenés à souhaiter le départ de la secrétaire générale. Nous avons appris qu'elle avait porté sa candidature au poste de DG de l'Insee : son éventuelle nomination ne pourrait être perçue que comme une provocation lourde de dangers pour notre institut et pour les libertés syndicales.

Plus largement, nous exigeons que cessent immédiatement ces méthodes d'intimidation et ces abus de pouvoir. Il est urgent que la direction prenne enfin au sérieux les très nombreuses remontées de mal-être à l'Insee, signe de la dégradation de nos conditions de travail et du climat de dialogue social.

Le 29 avril 2025

Sud Insee DG ; DG75-SYND-SUD@insee.fr